INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

2035

Compartiment de IN. focus

(Code ISIN BE6279062580 - parts de capitalisation)

géré par KBC Asset Management NV

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

IN.focus 2035 vise à réaliser un rendement maximal en investissant, directement ou indirectement (par le biais de fonds), dans différentes catégories d'actifs, comme des actions et/ou des investissements liés aux actions, des obligations et/ou des investissements liés aux obligations, des instruments monétaires et des liquidités. Les actifs font l'obiet d'une répartition cible qui varie dans le temps. Le poids de la composante actions diminue progressivement à mesure que la date cible (31 octobre 2035) approche. Ce fonds s'adresse aux investisseurs ayant un horizon d'investissement conforme à la date cible. La répartition cible de la composante actions s'élève à 25% + 1,25% x (nombre d'années complètes jusqu'à la date cible) et s'élève toujours à 25% après la date cible. La répartition cible de la composante obligataire s'élève à 100% - la répartition cible de la composante actions. Le fonds peut s'écarter de la répartition cible des actifs, même après la date cible, en fonction de l'évolution des conditions de marché. Le gestionnaire peut surpondérer la composante actions de maximum 25% par rapport à la répartition cible. En outre, il peut temporairement supprimer totalement la composante actions. Le gestionnaire adaptera la pondération au moins tous les mois :

- Si la composante actions a surperformé la composante obligataire dans le passé récent, elle sera augmentée.
- Si la composante actions a réalisé de moins bonnes performances que la composante obligataire dans le passé récent, la composante obligataire sera augmentée.

L'ampleur de cet ajustement sera d'autant plus importante que les écarts récents de performances entre la composante actions et obligataire ont été stables.

Le volet actions investit, directement ou indirectement (par le biais de fonds), en actions, tous les thèmes, secteurs et régions pouvant être pris en compte. La pondération accordée à ces actifs est conforme à la stratégie d'investissement définie par KBC Asset Management SA pour les actions.

Le prospectus définit la note* à laquelle le volet obligataire doit répondre (pour plus d'explications, voir le point 2 des informations relatives à ce compartiment dans le prospectus). Les obligations peuvent présenter des durées différentes. Tous les thèmes, secteurs et régions peuvent être pris en compte. Les actifs sont répartis en fonction de la stratégie d'investissement définie par KBC Asset Management SA pour les obligations.

IN.focus 2035 peut investir de manière limitée en produits dérivés*. D'une part, cette limitation implique que les produits dérivés peuvent contribuer à atteindre les objectifs d'investissement (par exemple en augmentant ou en diminuant l'exposition à un ou plusieurs segments du marché dans la stratégie d'investissement). D'autre part, les produits dérivés peuvent être utilisés pour neutraliser la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture d'un risque de change).

La devise du fonds est l'euro.

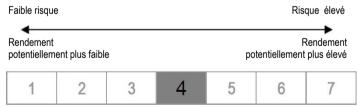
Le fonds peut principalement investir à travers d'autres fonds gérés par une société du groupe KBC en fonction de critères tels que la transparence de la politique d'investissement et la conformité avec la stratégie d'investissement du fonds.

Vu le principe de fonctionnement du fonds, les frais de transaction peuvent avoir une incidence notable sur le rendement. Ces frais sont à la charge du fonds et ne sont pas inclus dans les 'Frais' mentionnés ci-après.

Le fonds réinvestit les revenus perçus comme précisé dans le prospectus (pour plus d'informations, voir le point 4 des informations relatives à ce compartiment dans le prospectus).

Les ordres relatifs à des parts du fonds sont exécutés quotidiennement (pour plus d'informations, voir le point 4 des informations relatives à ce compartiment dans le prospectus).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce chiffre est déterminé sur la base de données du passé. Les données du passé ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque futur

L'indicateur de risque et de rendement fait l'objet d'évaluations régulières et ce chiffre peut donc évoluer à la hausse ou à la baisse.

Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible. Ce chiffre indique à la fois le rendement potentiel du fonds et le risque qui va de pair avec ce rendement. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement potentiel est élevé mais plus ce rendement est difficile à prévoir. Des pertes sont également possibles.

Le chiffre est calculé pour un investisseur en euros.

Pourquoi l'indicateur de risque et de rendement de ce fonds est-il de 4?

4 reflète la sensibilité au marché des différents actifs dans lesquels le fonds investit. Par conséquent cet indicateur se situe entre celui typique des fonds obligataires (3), et celui des fonds d'actions (6).

Investir dans ce fonds comporte en outre :

- un risque d'inflation moyen: la composante obligataire n'offre aucune protection en cas de hausse de l'inflation.
- un risque de change moyen: en investissant en titres libellés dans d'autres devises que l'euro, le risque que la valeur d'un investissement puisse être influencée par des fluctuations des cours de change est réel.
- un risque de crédit moyen: la composante obligataire investit principalement en obligations ayant la note 'investment grade'. Par conséquent le risque qu'un émetteur ne puisse plus honorer ses engagements est plus important que dans le cas d'un placement investissant uniquement en obligations 'investment grade'. Si les investisseurs se mettent à douter de la solvabilité des émetteurs des obligations, la valeur de celle-ci peut baisser.

Il n'y a pas de protection du capital.

FRAIS

Les frais acquittés servent entre autres à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle de l'investissement. Pour tout complément d'information sur les frais, lire point 3 des informations relatives à ce compartiment dans le prospectus.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée

3%

Frais de sortie

5% en cas de sortie dans le

mois quit suit l'entrée

Changement de compartiment

Le pourcentage indiqué est le *maximum* pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, ces frais peuvent être moindres. Nous vous invitons à consulter votre conseil financier ou votre distributeur afin d'obtenir le montant réel de ces frais.

Si vous souhaitez échanger vos parts de ce compartiment* contre des parts d'un autre compartiment, vous aurez à supporter des frais de sortie de l'ancien compartiment et des frais d'entrée du nouveau compartiment (pour tout complément d'information, voir le point 3 des informations relatives à ce compartiment dans le prospectus).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants

2 25%

Les frais courants mentionnés ici sont une estimation vu que le fonds sera lancé en novembre 2015. Le rapport annuel de l'exercice financier fournira des informations plus précises sur les frais encourus.Le chiffre n'inclut pas les frais de transaction, sauf si le fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il investit dans des parts d'autres fonds. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

Néant

PERFORMANCES PASSEES

Les données disponibles sont insuffisantes pour fournir aux investisseurs une indication valable concernant les performances passées.

Année de lancement: 2015 La devise du fonds est l'euro.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de IN.focus est KBC Bank NV.

Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus et du dernier rapport annuel et semestriel, en néerlandais ou français dans toutes les agences des organismes assurant le service financier:

- CBC Banque SA
- KBC Bank NV

ou KBC Asset Management NV (Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles) et sur le site internet: www.kbcam.be/kiid/.

La dernière valeur nette d'inventaire* peut être consultée sur le site www.beama.be et/ou les journaux 'De Tijd/ L'Echo'. Toute autre information pratique, y compris la dernière valeur nette d'inventaire*, peut être consultée sur le site internet www.kbcam.be/kiid/.

Ce compartiment est régi par la législation fiscale belge. Ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de KBC Asset Management NV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de IN.focus.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit 2035, un compartiment du fonds commun de placement* de droit belge IN.focus. Ce fonds commun de placement répond aux normes de la Directive UCITS IV.

Le prospectus et les rapports périodiques sont établis par fonds commun de placement.

Chaque compartiment de IN.focus doit être considéré comme une entité distincte. Vos droits en tant qu'investisseur se limitent aux actifs de ce compartiment. Les obligations d'un compartiment sont uniquement couvertes par les actifs de celui-ci.

Vous pouvez échanger vos parts dans ce compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter les informations relatives à ce compartiment dans le prospectus, point 4.

Ce fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

KBC Asset Management NV est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 septembre 2015.

* voir le glossaire explicatif sur les informations clés pour l'investisseur en annexe ou sur le site www.kbcam.be/kiid/.